

Boycott intersyndical du CSA académique du 28 janvier



Les représentants des organisations syndicales (FNEC-FP-FO, FSU, UNSA-Education) représentées en CSA académique ont décidé de ne pas siéger ce mardi 28 janvier 2025.

Nos organisations entendent ainsi dénoncer les suppressions de postes massives dont est victime, une nouvelle fois, notre académie : 127 emplois dans le 1er degré, 106 dans les collèges et Segpa, 69 dans les LGT et le Post bac, 8 dans les EREA ; la suppression de 7 postes administratifs et d'un poste de personnel de direction.

Dans notre académie, dont les indicateurs restent obstinément au rouge, l'annulation promise des 4000 suppressions d'emplois ne se traduit par un schéma d'emploi qui profiterait de la baisse démographique pour améliorer le nombre d'élèves par classe notamment. Bien au contraire, la dégradation des conditions de travail et d'apprentissage est pérennisée, voire aggravée.

Nos organisations tiennent donc à exprimer vigoureusement leur opposition à une politique budgétaire de court terme, et leur soutien aux agents et aux établissements qui paient le prix de l'austérité.